

## INTERVENANT(E)S



### **ABBAS Hani**

Caricaturiste politique ayant collaboré à la publication des Comités locaux de coordination de la révolution syrienne: *Nous sommes sortis vers la liberté*. Il a été contraint à l'exil en 2013. A reçu le Prix de la liberté de la presse à Dawha en 2013 et celui du dessinateur de l'année du journalisme en 2014. Collabore avec des organisations telles que Reporters sans frontières, Human Rights Watch, Médecins sans frontières.

### **ACHCAR Gilbert**

Originaire du Liban. Professeur à la School of Oriental and African Studies (SOAS, Université de Londres) où il préside le Centre for Palestine Studies. Auteur de nombreux ouvrages, parmi lesquels: *Le Choc des barbaries; L'Orient incandescent; La Poudrière du Moyen-Orient*, avec Noam Chomsky; *Les Arabes et la Shoah; Le Peuple veut. Une exploration radicale du soulèvement arabe*. Son dernier ouvrage *Symptômes morbides. La rechute du soulèvement arabe* vient de paraître en arabe et en anglais. Il sortira en français à l'automne.

### **ALACHI Assaad**

Economiste syrien. Il fut parmi les fondateurs des Comités locaux de coordination de la société civile. Il a rejoint en décembre 2011 le Conseil national syrien, qui s'est rallié en fin 2012 à la Coalition nationale de l'opposition. Dans ce cadre, il a développé diverses initiatives s'inscrivant dans l'Assistance Coordination Unit, structure participant à l'effort d'aide humanitaire pour l'ensemble des victimes. Il vit actuellement à Gaziantep (ville de Turquie à la frontière avec la Syrie).

### **AL JIZAWI Noura**

Activiste de la révolution dès les premières protestations de Homs, sa ville natale. Elle y a animé le mouvement étudiant. Elle participa à la fondation du premier magazine de la révolution *Houryyates*.

Détenue dès mars 2012, torturée, elle a été contrainte à l'exil. Elle intégra la Coalition nationale syrienne et, en 2014, participa aux dites négociations de Genève 2, en tant que vice-présidente de la Coalition. Elle est cofondatrice de l'organisation «Point de départ» qui fait du respect des droits humains et de la liberté d'expression un pilier d'une «Syrie libérée».

### **ALYOUSFI Hayma**

Ingénieure en biotechnologie de l'Université d'Alep. Elle a développé une activité au sein du Collectif Nabd – les battements du cœur – de la jeunesse syrienne. Elle a été contrainte de quitter la Syrie en 2014 et s'est jointe, en Turquie, aux activités éducatives de l'organisation syrienne Kesh Malek.

### **BAYRAKDAR Faraj**

Ecrivain et poète syrien né en 1951 près de Homs. A reçu divers prix littéraires, entre autres l'American PEN Freedom-to-Write Award (1999). Opposant au régime de Hafez el-Assad, il adhère à l'Organisation de l'action communiste. Ce qui lui vaudra d'être emprisonné dès 1987, sans procès. En 1993, il sera condamné par la Cour de Sûreté de l'Etat à 15 ans de prison pour «appartenance à une organisation politique illégale». En écrivant «*la poésie m'a aidé à emprisonner la prison*», Faraj Bayrakdar a en quelque sorte brisé le cercle de fer d'une dictature dont les desseins n'étaient et ne sont autres que de briser les corps et l'esprit. Suite à une campagne internationale, il sera libéré en 2000. Il rejoindra dès lors tous les combats contre la dictature.

### **DARWISH Mazen**

Avocat, directeur du Centre syrien des médias et de la liberté d'expression. Arrêté à plusieurs reprises, sa dernière détention a duré de février 2012 jusqu'à août 2015. Il a reçu en 2014 le PEN Pinter Prize et en 2015 le Prix mondial de la liberté de la presse de l'Unesco. Depuis sa libération, vivant en Allemagne, il milite entre autres pour le jugement des

responsables de crimes de guerre et contre l'humanité. Cette «justice transitionnelle» sans laquelle une paix durable ne peut être instaurée en Syrie.

### **DUNIA Khawla**

Après des études d'économie à Damas, elle s'engagea dès le début des années 2000 dans la défense des droits humains en Syrie. Elle publia divers écrits sur la situation et le rôle des femmes dans «le printemps de Damas» (2000-2002). Dans la foulée elle participa au mouvement démocratique symbolisé par la Déclaration de Damas de 2005. Dès 2011, elle est recherchée par les «services de sécurité» de Bachar el-Assad non seulement pour ses écrits, mais pour sa participation aux manifestations et l'aide apportée au combat anti-dictatorial. Elle devra fuir au Liban en avril 2013. Actuellement, elle est membre du comité de coordination du Réseau des Femmes syriennes et responsable des projets d'autonomisation économique des femmes syriennes.

### **HAWALI Khaldoun**

Avocat syrien et activiste de défense des droits humains. Il a passé en prison plus de 13 ans et il s'est fait arrêter à plusieurs reprises. Il a été forcé à quitter son pays qu'il aime tant. Il a fait de la défense des détenus et de leurs droits sa cause principale.

### **HOSSEIN Khalil**

Activiste politique et ancien détenu d'opinion à plusieurs reprises. Il a passé 12 ans en prison pendant le pouvoir de Hafez el-Assad. Il a ensuite été détenu pendant six mois sous le régime de Bachar. Il a été jugé, in absentia, à plusieurs années en prison dans la foulée de la Déclaration de Damas en 2005. Il est membre du mouvement Citoyenneté (Mouatana) qui a été fondé au début de la révolution syrienne.

### **KADDOUR Omar**

Ecrivain et journaliste syrien, il affirmait en octobre 2013: «*La Syrie aura besoin de décennies pour récupérer sa santé et se débarrasser des effets du régime. Le seul espoir possible c'est la chute du régime pour sauver ce qui est possible de sauver. Si le régime reste, cela signifie la destruction totale.*» Le 2 mai 2016, il soulignait la pression des maîtres de l'ONU faite sur l'opposition syrienne afin qu'elle accepte de laisser en place Bachar. Il concluait que ce chantage odieux pouvait se résumer ainsi: «*Si vous ne le faites pas, l'alternative sera encore plus d'extermination et vous porterez alors sa responsabilité (de cette extermination) devant les Syriens.*»

### **MALKI Ibrahim**

Avocat, membre de la Commission de défense des détenus d'opinion, notamment suite à la Déclaration de Damas (2005). Il a été arrêté en 1997, puis en 2011, en 2012 et finalement le 3 novembre 2013 avant de devoir s'exiler. Membre fondateur du collectif des avocats syriens. Il a participé à diverses commissions visant à établir les principes d'une justice transitionnelle.

### **MANSOUR Alia**

Syrienne, elle a fait ses études à Beyrouth. Elle a signé la déclaration dite de Damas-Beyrouth en 2006, déclaration appelant à mettre fin à la politique d'occupation et de répression du gouvernement syrien au Liban. Pour avoir signé cette déclaration, elle a été privée de son passeport syrien durant quatre ans. Les cosignataires vivant en Syrie ont été pour l'essentiel réprimés et condamnés à la prison, tel Michel Kilo. Alia Mansour, comme politologue, a animé diverses émissions sur des chaînes libanaises. Dès le déclenchement de la révolution, elle a rallié le Conseil national syrien et ensuite la Coalition nationale syrienne.

### **MARDAM-BEY Farouk**

Né à Damas en 1944, il est le directeur de la collection «Sindbad» chez Actes Sud. «Passeur de la littérature arabe en France», il confiait en juin 2015 au quotidien *Le Monde*: «*Les Syriens ont été réduits au silence pendant quarante ans. La Syrie était alors «Souria Al-Assad», la «Syrie des Assad». Aujourd'hui, et c'est nouveau, les Syriens parlent... de leurs problèmes, de leurs histoires, de ce qu'ils ont caché pendant très longtemps, qu'ils n'osaient pas dire.*»

### **SABRA Mohamad**

Juriste et activiste politique syrien, président du parti Al-Jomhouryya (la République) depuis sa fondation en avril 2014 et jusqu'à décembre 2015. Il a participé aux négociations de Genève 2 au sein de la délégation de l'opposition syrienne et il fait partie de la délégation du Haut Comité de Négociation de l'opposition syrienne pour les pourparlers de Genève 3. ■

